

OFI RS Euro High Yield

TAUX ET CRÉDIT • EURO • HIGH YIELD • ISR

OFI RS Euro High Yield investit dans des **obligations à haut rendement émises en euro** par des sociétés des pays membres de l'OCDE en intégrant des critères ESG et en favorisant les entreprises **ayant une démarche active dans la transition énergétique et écologique**.

Les gérants mettent en œuvre une gestion active à partir d'une **approche bottom-up de conviction pour la sélection de titres** : l'équipe de gestion sélectionne des sociétés aux profils financiers jugés attractifs et qui répondent aux meilleures pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG). **Sont exclus de l'univers d'investissement les 20 % représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG**. Par ailleurs, pour les secteurs « carbo-intensifs » les gérants s'attachent à sélectionner les émetteurs les plus engagés dans la transition énergétique.

Ce fonds est géré par une équipe de deux gérants-analystes seniors appuyée par deux équipes d'analyse ESG et de recherche crédit totalement intégrées au processus de sélection des émetteurs.

Le fonds vise une **performance supérieure à l'indice Merrill Lynch Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Index EUR⁽¹⁾** sur un horizon de placement supérieur à 3 ans.

⁽¹⁾Plus d'informations sur : www.mlx.ml.com

L'ÉQUIPE DE GESTION*



Maud BERT

Responsable de la gestion High Yield

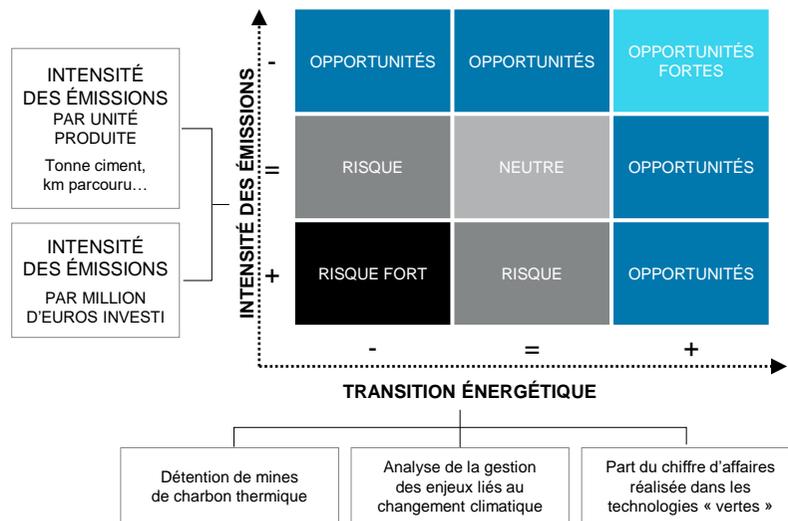


Marc BLANC

Gérant Analyste

UNE APPROCHE PRIVILÉGIANT LES SOCIÉTÉS ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'équipe d'analyse ISR du Groupe OFI a défini une matrice suivant deux axes d'analyse pour les secteurs « carbo intensifs ». L'équipe de gestion exclura systématiquement les sociétés aux profils dits « Risque fort » et « Risque ».



Source : OFI AM, à fin octobre 2021

LES ATOUTS

- Un fonds alliant convictions financières, meilleures pratiques ESG et émetteurs impliqués dans la transition énergétique
- Une gestion active autour d'un processus d'investissement et d'un suivi des risques structurés
- Une grande sélectivité dans l'analyse des dossiers
- Des rendements qui restent attractifs pour une diversification efficace d'une allocation obligataire globale

LES RISQUES

- Perte en capital et performance
- Performance
- Taux d'intérêt
- Crédit
- Durabilité
- Haut rendement
- Contrepartie
- Marchés émergents

CARACTÉRISTIQUES

ARTICLE 8 SFDR

CODES ISIN

Part I Capitalisation : FR0010596783

Part I Distribution : FR0011482702

Part R : FR0013274958

Part RF : FR0013308897

FORME JURIDIQUE

FCP de droit français

CLASSIFICATION AMF

Obligations et autres titres de créances libellés en Euro

DATE DE CRÉATION

18 avril 2008, agréé par l'AMF

DEVISE

Euro

VALORISATION

Quotidienne

SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI Asset Management

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation / Distribution

FRAIS D'ENTRÉE / DE SORTIE

2 % max / 1 % max

FRAIS DE GESTION COURANTS

Part I : 0,81 %

Part R : 1,51 %

Part RF : 0,97 %

(exercice précédent, clos en mars 2021)

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

20 % de la performance supérieure à l'indice de référence

MONTANT DE SOUSCRIPTION MINIMUM

1 part

ÉCHELLE DE RISQUE**



*Équipe actuelle, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : www.ofi-am.fr • **L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.



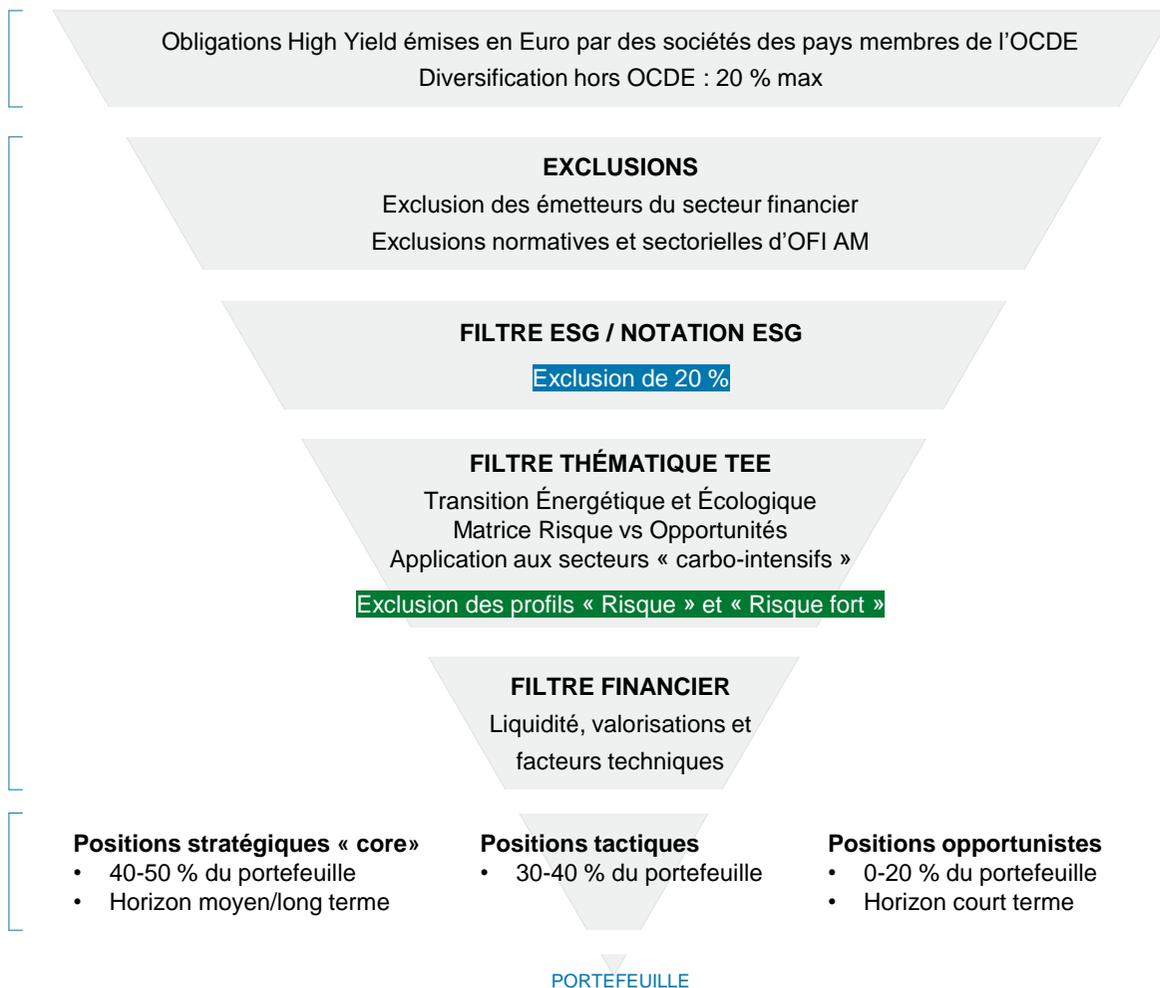
UNIVERS
D'INVESTISSEMENT



FILTRES



CONSTRUCTION
DU PORTEFEUILLE



UNE ÉQUIPE INDÉPENDANTE
DÉDIÉE À L'ANALYSE CRÉDIT

- Une équipe de 8 analystes spécialisés par secteurs (2 CFA)
- Couverture de l'univers crédit (« Investment Grade », « High Yield ») :
 - 628 émetteurs
- Publications de recommandations
 - Analyse fondamentale
 - Adéquation avec l'horizon de placement
 - 261 publications en 2020
- Système de rotation propriétaire
 - 613 émetteurs notés



Jean-Philippe
DORP, CFA

UNE ÉQUIPE D'ANALYSE ISR

- Intervient en amont de la sélection et dans le suivi des valeurs
- 5 600 valeurs évaluées
- Évaluation extra-financière, accompagnement dans la construction de référentiels sur-mesure, formations
- Suivi des portefeuilles, reporting ISR
- Publications thématiques, dossiers de recherche...
- Actionnariat actif et engagé, exercice des droits de vote en Assemblées Générales



Luisa FLOREZ

Données au 31/05/2021, susceptible d'évoluer.
Pour plus d'informations : www.ofi-am.fr



Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si

l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur le site www.ofi-am.fr. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

ARTICLE 8 SFDR

Conformément à la directive SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), ce produit promeut les caractéristiques environnementales ou sociales mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Les investisseurs doivent être conscients et prêts à accepter que, pour les Compartiments qui ont un processus de gestion durable, ce processus est basé sur l'utilisation d'un modèle propriétaire pour déterminer le score ESG. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance de ces Compartiments peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

CONTACT
+33 (0)1 40 68 17 17
contact@ofi-am.fr

Suivez-nous!

